

Convention de partenariat
Organisation des « Marchés des Producteurs de Pays »
Été 2026 à Pont du Fossé

Entre la Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes, représentée par son Président, Eric LIONS
et la Commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas, représentée par Monsieur le Maire, Rodolphe PAPET

Il a été convenu ce qui suit :

Objet : Les « Marchés des Producteurs de Pays » seront organisés dans le respect de la charte nationale des marchés des producteurs de pays et du règlement intérieur départemental.

Ils auraient lieu les mardis ; du 7 juillet au 25 août 2026, de 16h à 21h.

La Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes s'engage à :

- Avant les marchés :
 - ✓ Informer, inscrire et sélectionner des producteurs agricoles selon les critères énoncés par la charte nationale
 - ✓ Mettre en place un plan des marchés selon la configuration des lieux
 - ✓ Concevoir et réaliser des supports de communication (affiches, flyers, panneaux aquilux)
 - ✓ Participer à la diffusion des supports de communication des marchés
- Le jour des marchés :
 - ✓ Placer ou faire placer les producteurs aux places qui leur seront attribuées
 - ✓ Retirer les panneaux de communication réutilisables (aquilux) qui auront été installés pour signaler les accès

La Mairie de Pont du Fossé s'engage à :

- ✓ Accorder la gratuité aux exposants
- Avant les marchés :
 - ✓ Prendre les arrêtés nécessaires pour la mise en place et le déroulement des marchés
 - ✓ Prendre les mesures nécessaires afin que les emplacements soient libres lors de l'installation des exposants
 - ✓ Participer à la diffusion des supports de communication des marchés
- Le jour des marchés :
 - ✓ Mettre à disposition des branchements électriques pour les exposants
 - ✓ S'assurer que la place soit libre lors de l'installation des exposants
 - ✓ Mettre à disposition des tables et des bancs pour la petite restauration proposée par les producteurs
 - ✓ Mettre à disposition des poubelles/containers auprès de l'espace restauration
 - ✓ Mettre à disposition 4 barrières Vauban afin d'y apposer des chaussettes de communication
 - ✓ Prendre en charge une animation sur une partie des marchés organisés

Fait à, le :

Monsieur le Maire de Saint-Jean-Saint-Nicolas

Le Président de la Chambre d'Agriculture

Rodolphe PAPET



Eric LIONS